

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE SAINT-MAURICE**

**28 MARS 2018**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
DE PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Président de l'assemblée : Monsieur le maire Luc Dostaler.  
Secrétaire : Monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier.

Conseillers(ères) présent(es): Monsieur Jacques Trépanier, monsieur Jean-Guy Mongrain, monsieur Jean-Pierre Binette, madame Julie Régis, monsieur Daniel Duchemin, monsieur Clément Pratte.

Présences de personnes : Aucune

Lors de cette assemblée, en date du 28 mars 2018 à 19h, le président et le secrétaire de l'assemblée ont expliqué les modifications soumises pour consultation au plan d'urbanisme et au règlement de zonage. Les modifications consistent principalement à introduire une nouvelle affectation conservation dans la partie nord de l'actuelle affectation industrielle, ajouter certaines modifications aux limites des affectations agroforestières, résidentielles et commerciales ainsi que d'introduire les nouvelles normes gouvernementales qui touchent les zones à risque de glissement de terrain et quelques autres petites modifications aux règlements concernées.

Aucune personne n'était présente, ainsi il n'y a pas eu d'objection aux projets de règlement.

Levée de l'assemblée publique de consultation à 19h05.

Proposé par madame la conseillère Julie Régis.  
Appuyée par monsieur le conseiller Daniel Duchemin.

S/\_\_\_\_\_ S/\_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

---